



FORMATION PREPARANT A L'EXAMEN DE CONDUCTEUR DE TAXI

PROGRAMME ET ORGANISATION

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi

Document mis à jour le 20 Janvier 2021

Dernière mise à jour le 2 juillet 2025

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Préparer les stagiaires aux examens d'admissibilité et d'admission,
- Préparer à l'obtention de l'examen taxi et à l'exercice du métier de taxi,
- Amener le stagiaire à l'obtention à minima de la moyenne aux examens de taxi,
- Préparer à l'examen de capacité professionnelle

OBJECTIF ADMINISTRATIF ET/OU CARACTERE OBLIGATOIRE DE LA FORMATION

Préparation pour l'obtention de l'examen de conducteur de taxi

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant exercer le métiers de conducteur de taxi

PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire et parler le français

Avoir le permis de conduire

Etre inscrit à l'examen conducteur de taxi

EQUIPEMENTS A FOURNIR PAR LES PARTICIPANTS

Outils classiques (Papier, crayons, calculettes, ...) ou digitaux (ordinateurs, tablettes, ...) pour prises de note.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE ADMISSIBILITE - 154 heures - 22 jours

- Réglementation du transport public particulier de personnes
 - Comprendre l'intérêt de la réglementation
 - Connaître les règles générales qui organisent le marché du transport de moins de 10 personnes
 - Situer, en termes réglementaires, le taxi sur le marché
- TAP et autres transports spéciaux
 - Mieux connaître le système conventionnel sur lequel repose une partie du travail de nombreux taxis : le transport de personnes pris en charge par les organismes d'Assurance Maladie

AFAPL 09, ASSOCIATION POUR LA FORMATION DES ARTISANS ET DES PROFESSIONS LIBERALES DE L'ARIEGE

- Etre capable de transporter les personnes à mobilité réduite ou vulnérable en toute sécurité et en prenant en compte leurs besoins particuliers
- Connaître les nouveaux moyens de transport
- Sécurité routière
 - Connaître les dispositions réglementaires du Code de la Route et du contrôle technique des véhicules, les sanctions, les spécificités du taxi
 - Savoir se comporter en cas d'accident
- Gestion
 - Connaître et savoir appliquer les règles de base en matière de gestion
 - L'entreprise dans son environnement économique et institutionnel
 - Les différentes formes juridiques
 - Les régimes fiscaux
 - La comptabilité des taxis
 - Les régimes sociaux
- Français
 - Comprendre un texte simple ou des documents en lien avec l'activité des transports
 - Comprendre et s'exprimer en français pour accueillir la clientèle, comprendre les demandes des clients, interroger les clients sur leur destination, leur confort, tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant les transports, prendre congé des clients.
- Anglais
 - Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour : Accueillir la clientèle ; Comprendre les demandes simples des clients ; Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle ; Tenir une conversation très simple durant le transport ; Prendre congé des clients.
- Connaissance du territoire et de la réglementation locale
 - Maîtriser les caractéristiques de la réglementation locale des taxis ainsi que la connaissance des structures préfectorales et municipales
 - Maîtriser les caractéristiques de la convention TAP appliquée par le département
 - Topographie et tourisme
 - Etre capable de transporter des personnes (voire des colis) dans les meilleures conditions de circulation et d'agrément
 - Connaissance des trajets départementaux et urbains
 - Connaissance des curiosités locales, monuments et lieux historiques
 - Tarification et appareils obligatoires
 - Maîtriser les caractéristiques de la tarification et les obligations liées au compteur et aux appareils obligatoires pour un taxi
- Epreuve d'évaluation et contrôle des connaissances
 - Evaluation continue
 - Examens blancs hebdomadaires permettant un suivi précis de la progression des stagiaires

PARTIE ADMISSION - 21 h 00 - 3 jours

- Conduite et repérage exclusivement sur véhicule équipé d'une boîte manuelle
 - Etre capable de conduire un taxi en toute sécurité et savoir en permanence se repérer et se diriger
 - Utilisation du taximètre et du GPS
- Accueil et commercialisation
 - S'adapter à la demande et aux besoins des clients en valorisant le service professionnel

- Méthode pédagogique
 - Présentation vidéo projecteur
 - Apports extérieurs
 - Jeu de rôle sur les différentes phases (conduite)
 - Suivi pédagogique et évaluation des acquis
 - Examens blanc (épreuve réglementation générale et épreuve de gestion)
- Moyens techniques
 - Vidéo projecteur, écran, tableau, paperboard, véhicule taxi

DUREE

La formation durera 25 jours, soit 175 heures

Horaires : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

REPAS

Les repas sont pris au restaurant de proximité, dans le respect des différents régimes alimentaires.

Effectif minimum : 6 stagiaires

Effectif maximum : 12 stagiaires

AFAPL 2 bis rue Jean Moulin « Labarre » 09000 FOIX

ACCESSIBILITE



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si vous avez besoins d'aménagements ou de dispositifs spécifiques, vous pouvez nous contacter au 05.34.09.81.82 ou par mail à contact@u2p09.fr. Ainsi, nous étudierons ensemble les éventuelles solutions pour nous assurer que les moyens de la prestation de formation sont adaptés à vos besoins.

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour faciliter l'acquisition et la réceptivité des participants, les méthodes privilégiées sont des exercices pratiques et échanges interactifs.

MODALITES D'EVALUATION

Test de vérification des acquis tout au long de la formation, avec des examens blancs à faire par les stagiaires.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Formateur : Alain BASQUE, responsable pédagogique pour le département de l'Ariège

MOYENS TECHNIQUES

Vidéo projecteur, ordinateur portable, écran, tableau blanc, paperboard